

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 5 e) de l'ordre du jour

CX/CAC 15/38/7

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-huitième session, Centre international de conférences de Genève (CICG)

Genève, Suisse, 6-11 juillet 2015

PROPOSITIONS D'INTERRUPTION DE TRAVAUX

Une liste des propositions d'interruption de travaux figure ci-dessous. La Commission est invitée à décider dans chaque cas d'interrompre ou non les travaux cités.

Organe du Codex	Texte	Référence
CCEURO	Norme régionale pour l'ayran (avant-projet)	REP15/EURO par. 37
CCNFSDU	Norme pour les aliments transformés à base de céréales destinés aux nourrissons et enfants en bas âge (CODEX STAN 74-1981), dans le but d'inclure une nouvelle Partie B concernant les enfants en insuffisance pondérale (avant-projet d'amendement)	REP 15/NFSDU par. 89
CCFA	Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la NGAA (projet et avant-projet)	REP 15/FA par. 114, Annexe X (Parties A et B)
CCRVDF	LMR pour le derquantel (tissus d'ovins) et le monepantel (tissus d'ovins) (recommandations de la soixante-quinzième réunion du JECFA) (projet et avant-projet)	REP15/RVDF par. 66, Annexe VI
CCFH	Annexe sur les aspects statistiques et mathématiques des <i>Principes et Directives pour l'établissement et l'application de critères microbiologiques relatifs aux aliments</i> (CAC/GL 21-1997)	REP15/FH, par. 37
CCPR	Limites maximales de résidus pour les pesticides (projet et avant-projet)	REP15/PR, par 119, Annexe VIII